



BARBAS Immobilier

Honoraires 2021

Barème TTC – TVA 20 %

Transaction immobilière	
Prix net vendeur	Honoraires TTC*
Jusqu'à 60 000 €	5 000 €
60 001 € à 100 000 €	9 %
100 001 € à 200 000 €	8 %
200 001 € à 300 000 €	7 %
300 001 € à 400 000 €	6 %
Au-delà de 400 001 €	5 %
Garage et box	8 %

*Prix incluant la TVA à 20 %

Les honoraires seront à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Toute rémunération n'est due qu'à la signature de l'acte authentique.

Location		
Habitation non meublée et meublée (loi de 1989)	Visites, dossier rédaction du bail	Locataire : 8 € par m ² Bailleur : 8 € par m ²
Garage - Parking		150 € (charge locataire)
Professionnel : local à usage commercial ou professionnel		30 % du loyer annuel hors charges (charge locataire)
Frais d'acte, avenant au contrat, Renouvellement au bail		150 €
Etat des lieux		Locataire : 3 € par m ² Bailleur : 3 € par m ²